

*Je choisis...*



**ASSISTANCE À LA PERSONNE EN  
ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ**

5316 ■ 750 heures ■ Environ 8 mois

**Principales tâches**

- Aider les patients à faire leur toilette, à s'habiller ou se déshabiller.
- Assister les personnes dans leurs activités de la vie quotidienne : hygiène, alimentation, élimination, déplacement sécuritaire, etc.
- Accompagner les personnes pour leurs activités et leurs rendez-vous vers d'autres unités de soins.
- Écouter les patients et communiquer au personnel infirmier les renseignements et les comportements relatifs à leur santé.

**Intérêts et aptitudes**

- Capacité d'écoute
- Esprit d'équipe
- Facilité d'adaptation, discrétion et diplomatie
- Grande forme physique et psychologique

**Profession visée**

- Préposé, préposée aux bénéficiaires

**Milieus de travail**

- Réseau public, privé et communautaire de la santé
- Centres d'hébergement de courte et de longue durée, centres hospitaliers
- Centres de réadaptation en déficience physique et déficience intellectuelle (résidence, atelier, service d'activités de jour)



 **Deviens élève d'un jour!**

 **Aide financière aux études**

**Conditions d'admission**

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- OU
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de **3<sup>e</sup> secondaire** en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents.
- OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.



**ASSISTANCE À LA PERSONNE EN  
ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ**

**Compétences du programme**

**Heures**

01. Se situer au regard des métiers et de la démarche de formation	30
02. Considérer les besoins des clientèles dans une approche globale de la personne	45
03. Prévenir les infections et la contamination	30
04. Adopter des comportements professionnels conformes au décorum et à l'éthique des métiers	30
05. Établir une relation aidante	30
06. Interagir au sein d'une équipe	30
07. Considérer les manifestations de maladies et d'incapacités physiques ainsi que les besoins particuliers des personnes atteintes	45
08. Adopter des approches relationnelles avec des personnes présentant des problèmes de santé mentale, des déficits cognitifs ou des incapacités intellectuelles	60
09. Appliquer des procédés de soins d'assistance	120
10. Dispenser les premiers secours	30
11. Assister les personnes en soins palliatifs	15
12. Utiliser des moyens de recherche d'emploi	15
13. Appliquer des procédés de soins d'assistance particuliers aux unités de soins	30
14. Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes requérant des soins de longue durée	105
15. Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes atteintes de problèmes de santé mentale, de déficits cognitifs ou d'incapacités intellectuelles	60
16. Prodiguer des soins et des services d'assistance à des personnes requérant des soins de courte durée	75
	<b>750</b>



**Particularités**

- La vaccination est obligatoire pour les stages.
- Les stages peuvent avoir lieu à l'extérieur de Saint-Hyacinthe, de jour ou de soir.
- L'élève doit assumer son transport.
- L'élève dont le dossier judiciaire n'est pas vierge doit avoir fait une demande de pardon.